



FORMATION

ACCOMPAGNER LES ARTISTES ET LEURS PROJETS

Report au printemps 2025,
dates à venir

14 heures • 2 jours • 560 €

PRÉSENTATION

De nombreux·se professionnel·le·s (ou professionnel·le·s en devenir) se retrouvent en situation d'accompagnement de personnes et/ou d'équipes artistiques, de porteur·se·s de projets sans avoir vraiment eu de cadrage ou de formation préalable spécifique. Néanmoins, le secteur de l'accompagnement est en plein essor, et prendre le temps de la réflexion sur la posture d'accompagnement semble important et constructif.

OBJECTIFS

- Mieux comprendre les situations d'accompagnement
- Améliorer sa posture et renforcer sa légitimité
- Définir un cadre
- Acquérir des outils de développement

TARIF

560 €

**COMMENT FINANCER
VOTRE FORMATION ?**

PROGRAMME

- Origines, cadrage sémantique et métiers concernés
- Relation accompagné/accompagnant : qualités, valeurs et contours
- Construction d'une démarche d'accompagnement : de l'accueil à l'évaluation
- Posture et écoute en situation d'accompagnement
- Technique du co-développement sur cas pratiques
- Risques et limites, clés de réussite pour avancer ensemble
- Synthèse vers une définition collective de l'accompagnement

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INTERVENANTE

CAROLE LACOURTIADE

Chargée de mission

Carole Lacourtiade a pratiqué et développé l'accompagnement de groupes, structures, projets et artistes en tant que chargée de mission départementale dans le secteur culturel et de l'Économie Sociale et Solidaire depuis des années. Elle a également étudié en profondeur la thématique de l'accompagnement lors de son mémoire de Master 2 à l'Observatoire des Politiques Culturelles de Grenoble en 2015.

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

PUBLICS VISÉS

Technicien·ne·s et responsables dans des structures culturelles privées ou publiques amenées à accompagner des groupes et/ou individus dans leur parcours professionnel, chargé·e·s de mission, responsables de dispositifs et/ou de tremplins, chargé·e·s de diffusion, chargé·e·s de production, technicien·ne·s des collectivités territoriales, chef·fe de projets culturels et de territoires.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes expositive, participative et active comprenant apports théoriques, méthodologiques mises en situation et cas pratiques. Co-développement.
- Formation en présentiel (pouvant être organisée en distanciel selon le contexte sanitaire)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

À l'issue de la formation, un questionnaire écrit de satisfaction sera renseigné par chaque participant·e afin qu'il·elle évalue la pertinence des contenus de la formation au regard de sa pratique professionnelle. Ce questionnaire sera complété d'une auto-évaluation des acquis et/ou d'exercice pratique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- **Parc numérique** : 9 ordinateurs portables disponibles à la demande, 1 logiciel Ciel Compta Formation, 1 logiciel de paie SPAIEctacle, 1 logiciel de synthèse vocale ADELE TEAM
- **Bibliothèque** : ouvrages professionnels des métiers de l'administration et de la production du spectacle vivant, revues spécialisées et professionnelles
- **Accès aux ressources et documents** sur la Dropbox

INSCRIPTION

[TÉLÉCHARGER
LA FICHE D'INSCRIPTION](#)

CONTACT

SAÂDIA MOHAMED

Responsable de formation

Il est possible de mettre en place des parcours personnalisés en fonction des besoins et des compétences déjà acquises. Pour toute information d'ordre pédagogique ou administratif, merci de contacter :

formation@lardec.fr
04 67 92 90 90

Si vous avez des besoins d'aménagements spécifiques au regard de la santé, contactez notre référente handicap. Ensemble, nous identifierons les éventuelles contraintes et trouverons des solutions adaptées dans la mesure du possible :

CHARLOTTE MICHEL

Assistante de formation
Référente handicap
Référente égalité hommes-femmes

c.michel@lardec.fr
04 67 92 90 93

POSITIONNEMENT

PROCÉDURE DE
POSITIONNEMENT

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

POUR LES PERSONNES SALARIÉES

- 1 Renseignez la fiche d'inscription et renvoyez-la signée à L'Ardec **au moins 6 semaines avant le début de la formation**
- 2 Vous recevrez le devis et le contenu de la formation dans la semaine suivant votre demande
- 3 Joignez ces documents à la demande de prise en charge auprès de l'OPCO* ou de votre employeur-se
- 4 Une fois la prise en charge validée, envoyez l'accord à L'Ardec pour inscription finale
- 5 Vous recevrez alors la convention et le règlement intérieur à retourner signés dans la semaine suivant la réception de l'accord de financement

*La demande auprès de l'AFDAS pour les personnes intermittentes doit être faite **au plus tard 1 mois avant le début de la formation.**

POUR LES PERSONNES DEMANDEUSES D'EMPLOI

- 1 Se rapprocher de votre conseiller-ère France Travail pour vérifier la faisabilité de votre projet de formation**
- 2 Renseignez la fiche d'inscription et renvoyez-la signée à L'Ardec
- 3 Établissement du devis par L'Ardec auprès de France Travail dans les 2 semaines suivant la réception de la fiche d'inscription
- 4 Une fois la prise en charge validée, envoyez l'accord à L'Ardec pour inscription finale
- 5 Vous recevrez alors la convention et le règlement intérieur à retourner signés dans la semaine suivant la réception de l'accord de financement

Il est conseillé de faire votre demande auprès de France Travail **au plus tard 1 mois avant le début de la formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU DE LA FORMATION

Toutes nos formations ont lieu au Tri Postal, notre espace de travail collaboratif labellisé tiers-lieu Occitanie situé dans le quartier Hôpitaux-Facultés à Montpellier. Le Tri postal est mis à disposition des stagiaires hormis les espaces de bureaux clos (ateliers). Le coworking et la Bulle sont disponibles dans la limite des places disponibles et sur la période de formation.

ADRESSE

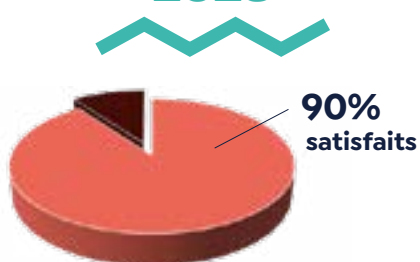
Le Tri Postal
120 rue Adrien Proby
34090 Montpellier

ACCÈS

- **Tramway** : ligne 1, arrêt Hôpital Lapeyronie
- **Bus** : la Navette, arrêt Eugène Bataillon
- **En voiture** : parking privé
- **À vélo** : 10 min du centre
- **Stations VéloMagg** : Vélostation 37 Fac des Sciences ou Vélostation 36 Occitanie

[TÉLÉCHARGER TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES](#)

CHIFFRE CLÉ 2023



RESTAURATION

Le Tri Postal dispose d'un espace cantine où vous pouvez déjeuner. Des réfrigérateurs, des micro-ondes et de la vaisselle sont à votre disposition. Il existe également plusieurs services de restauration à proximité, en vente sur place ou à emporter. N'hésitez pas à nous demander conseil et à consulter le plan en dernière page.

ANNULATION

Des modifications indépendantes de notre volonté peuvent intervenir en cours d'année. L'Ardec se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre d'inscrit-e-s est insuffisant (ou autres problèmes majeurs). Dans ce cas, les sommes versées par les stagiaires seront intégralement remboursées.

[TÉLÉCHARGER LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES \(CGV\)](#)

ACCESSIBILITÉ

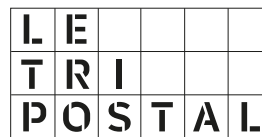
Le Tri Postal est accessible aux personnes à mobilité réduite. Nous réalisons une veille constante ainsi qu'un aménagement progressif de nos dispositifs, démarches, outils et supports des parcours de formation pour l'ensemble des types de handicap.



[TÉLÉCHARGER LA FICHE ACCESSIBILITÉ](#)



www.lardec.fr
120 rue Adrien Proby
34090 Montpellier
04 67 92 21 74
contact@lardec.fr



ESPACE DE TRAVAIL COLLABORATIF

www.tripostal-mtp.fr
120 rue Adrien Proby
34090 Montpellier
04 67 92 21 74
contact@tripostal-mtp.fr



SIRET : 40918368800038 - APE : 8559A
Organisme de formation : 91340340634
Charte graphique : Christophe Malsert - Focus Magazine

